

Installations classées (ICPE, IOTA)

- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA)
- Autorisation environnementale (ICPE, IOTA)
- Évaluation environnementale
- Compensation des atteintes à la biodiversité

Pour en savoir plus

- Nomenclature des ICPE et des IOTA

Source : Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)

- Sites et sols pollués

Source : Ministère chargé de l'environnement

Services en ligne

- Télédéclaration annuelle des émissions polluantes (GEREP)

Téléservice

- Consultation du Registre français des émissions polluantes des industries et des élevages

Téléservice



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00